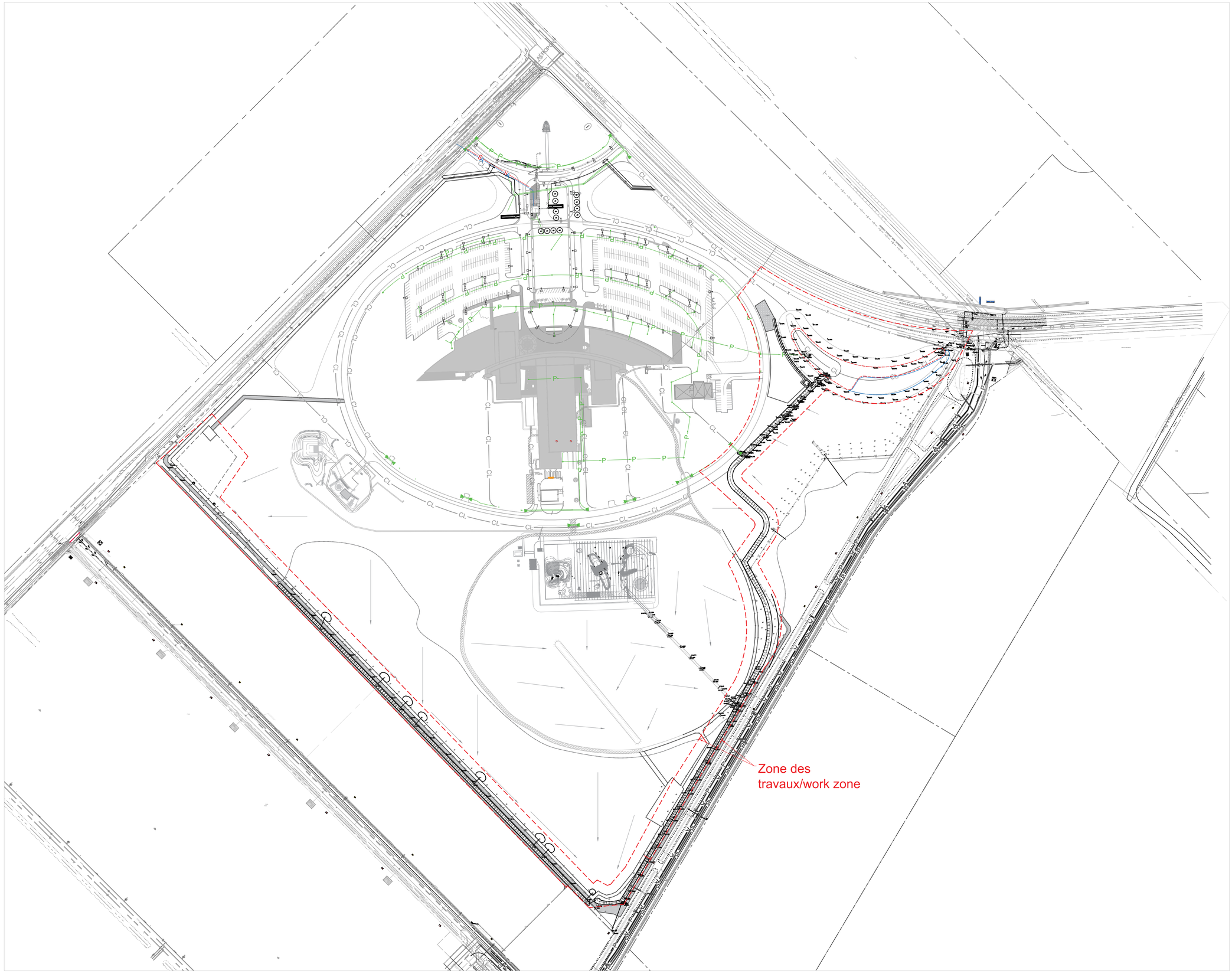

LÉGENDE

Existant		Projeté
	CLOTURE	
	BÂTIMENT	
	AQUEDUC	
	ÉGOUT PLUVIAL	
	ÉGOUT SANITAIRE	
	ÉGOUT COMBINÉ	
	COND. DE GAZ	
	COND. TÉLÉPHONIE	
	COND. H-Q	
	ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN	
	CENTRE FOSSÉ	
	HAUT DE TALUS	
	BAS DE TALUS	
	CHEMIN DE FER	
	LIMITE DE LOT	
	VANNE	
	BORNE FONTAINE	
	REGARD PLUVIAL	
	REGARD SANITAIRE	
	REGARD COMBINÉ	
	REGARD TÉLÉPHONIE	
	PUISARD	
	ENTREES DE SERVICE	
	PONCEAU	
	HAIE	
	ARBRE	
	BOUCHON	
	ENSEIGNE	
	POTEAU AVEC HAUBAN	
	POTEAU	
	POTEAU AVEC LUMINAIRE	
	LUMINAIRE	
	BORNE A. G.	
	REPÈRE ALTIMÉTRIQUE	
	FLÈCHE D'ÉCOULEMENT	
	FORAGE	
	ASPHALTE	
	BÉTON	
	GRAVIER	
	PÉRIMÈTRE MOUILLÉ	N/A

AUTRES PROFESSIONS

NOTES

1) LE DIAMÈTRE DES CONDUITES EST DONNÉ EN VALEURS NOMINALES.
2) LA POSITION ET L'ÉLÉVATION DES STRUCTURES ET SERVICES EXISTANTS QUI APPARAÎSSENT AUX PLANS PEUVENT DIFFÉRER. L'ENTREPRENEUR DOIT EN VÉRIFIER L'EXACTITUDE AU CHANTIER.
3) TOUS LES MATÉRIAUX GRANULAIRES DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES SPÉCIFIÉES DANS LES CLAUSES TECHNIQUES DU "CAHIER DES CHARGES ET DEVIS GÉNÉRAUX" DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC.
4) L'AQUEDUC EST A 2.0m SOUS LE PAVAGE MESURÉ DU DESSUS DE LA CONDUITE. DANS LE CAS OÙ CETTE COUVERTURE MINIMALE N'EST PAS RESPECTÉE, UN ISOLANT RIGIDE DE TYPE HI-40 DOIT ÊTRE INSTALLÉ.
5) L'AQUEDUC DOIT ÊTRE MUNI D'UN FIL LOCALISATEUR.
6) LES VANNES DES POTEAUX D'INCENDIE SONT INSTALLÉES À 1.0m DE LA CONDUITE PRINCIPALE.
7) L'EMPLACEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX ET DES SERVICES PUBLICS (BELL, GAZ, HYDRO-QUÉBEC, ET AUTRES) MONTRÉ AU PLAN EST APPROXIMATIF ET EST ASSUMÉ LINÉAIRE ENTRE LES POINTS APPARENTS SUR LE TERRAIN. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE FAIRE LOCALISER LES SERVICES PUBLICS AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.
INFO-EXCAVATION: MONTRÉAL- 514-286-9228 EXTÉRIEUR- 1-800-663-9228
8) LES LIMITES DE LOT SONT APPROXIMATIVE, DES BORNES D'ARPENTAGE DOIVENT ÊTRE MISE EN PLACE AVANT LES TRAVAUX

AVERTISSEMENT

LES DIMENSIONS ET LES LONGUEURS MONTRÉES AU PLAN SONT EN MÈTRES POUR LES CONDUITES.
SUITE À LA REPRODUCTION, L'ÉCHELLE INDIQUÉE PEUT DIFFÉRER DES DIMENSIONS SUR LE PLAN
L'ENTREPRENEUR NE PEUT DÉBUTER LES TRAVAUX SANS AVOIR EU LES PLANS IDENTIFIÉS "ÉMIS POUR CONSTRUCTION".
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LA CONCORDANCE DES DIFFÉRENTS REPÈRES ALTIMÉTRIQUE ET GÉODÉSIQUES (B.M.) AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

REV.	Description	Date
02	POUR SOUMISSION / FOR BIDDING - REV.01	01-06-22
01	POUR SOUMISSION / FOR BIDDING	27-04-22.
00	POUR COORDINATION / FOR COMMENT	28-03-22.

Consultant
GENEXCO
2031, rue Léonard-De Vinci
Suite 100
Sainte-Julie, (Qc.) J3E 1Z2
Tel: 514-316-3443
genexco.ca

Client: Agence Spatiale Canadienne / Canadian Space Agency

Dessiné par: Philippe Surprenant Tech.
Préparé par: M-A Cardinal Ing./Eng.
Vérifié par: -

Sceau: GENEXCO Marc-Antoine Cardinal 5069356 Québec
2022-06-02

Projet: Gestion des eaux pluvial / Storm water management

Titre du plan: Plan d'ensemble / Global view

Localisation: 6767 Route de l'Aéroport, Saint-Hubert

Implantation utilisée

Échelle: 1:2000 | Date: 28-10-20. | Format papier: A1

Dossier: GEN21-1130 | N° de dessin: GEN21-1130-02 | 1/4

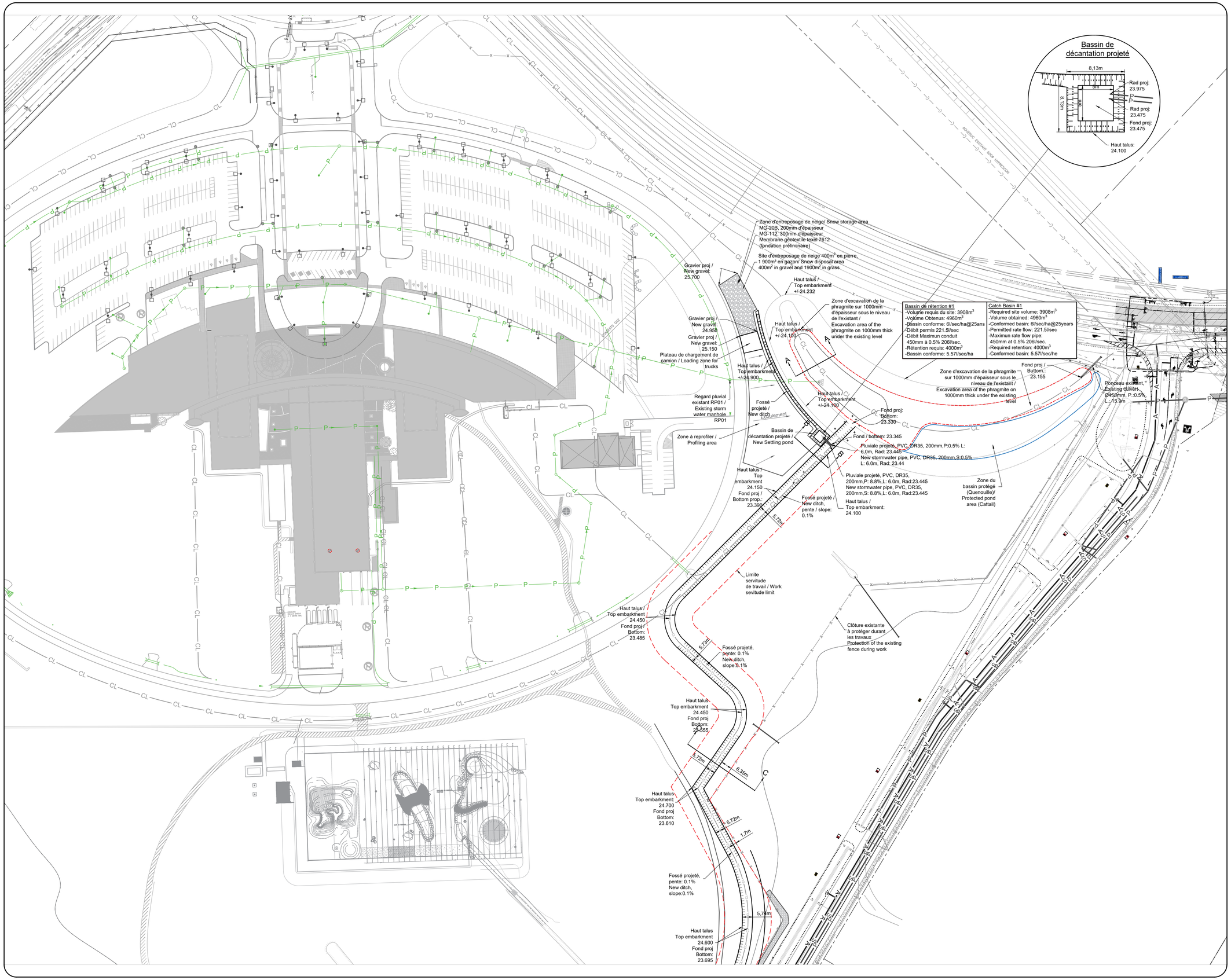

LÉGENDE

Existant		Projeté
	CLOTURE	
	BÂTIMENT	
	AQUEDUC	
	ÉGOUT PLUVIAL	
	ÉGOUT SANITAIRE	
	ÉGOUT COMBINÉ	
	COND. DE GAZ	
	COND. TÉLÉPHONIE	
	COND. H-Q	
	ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN	
	CENTRE FOSSÉ	
	HAUT DE TALUS	
	BAS DE TALUS	
	CHEMIN DE FER	
	LIMITE DE LOT	
	VANNE	
	BORNE FONTAINE	
	REGARD PLUVIAL	
	REGARD SANITAIRE	
	REGARD COMBINÉ	
	REGARD TÉLÉPHONIE	
	PUISARD	
	ENTRÉES DE SERVICE	
	PONCEAU	
	HAIE	
	ARBRE	
	BOUCHON	
	ENSEIGNE	
	POTEAU AVEC HAUBAN	
	POTEAU	
	POTEAU AVEC LUMINAIRE	
	LUMINAIRE	
	BORNE A. G.	
	REPÈRE ALTIMÉTRIQUE	
	FLÈCHE D'ÉCOULEMENT	
	FORAGE	
	ASPHALTE	
	BÉTON	
	GRAVIER	
	PÉRIMÈTRE MOUILLÉ	N/A

AUTRES PROFESSIONS

NOTES

1) LE DIAMÈTRE DES CONDUITES EST DONNÉ EN VALEURS NOMINALES.
2) LA POSITION ET L'ÉLÉVATION DES STRUCTURES ET SERVICES EXISTANTS QUI APPARAÎSSENT AUX PLANS PEUVENT DIFFÉRER. L'ENTREPRENEUR DOIT EN VÉRIFIER L'EXACTITUDE AU CHANTIER.
3) TOUS LES MATÉRIAUX GRANULAIRES DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES SPÉCIFIÉES DANS LES CLAUSES TECHNIQUES DU "CAHIER DES CHARGES ET DEVIS GÉNÉRAUX" DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC.
4) L'AQUEDUC EST A 2.0m SOUS LE PAVAGE MESURÉ DU DESSUS DE LA CONDUITE. DANS LE CAS OÙ CETTE COUVERTURE MINIMALE N'EST PAS RESPECTÉE, UN ISOLANT RIGIDE DE TYPE HI-40 DOIT ÊTRE INSTALLÉ.
5) L'AQUEDUC DOIT ÊTRE MUNI D'UN FIL LOCALISATEUR.
6) LES VANNES DES POTEAUX D'INCENDIE SONT INSTALLÉES À 1.0m DE LA CONDUITE PRINCIPALE.
7) L'EMPLACEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX ET DES SERVICES PUBLICS (BELL, GAZ, HYDRO-QUÉBEC, ET AUTRES) MONTRÉ AU PLAN EST APPROXIMATIF ET EST ASSUMÉ LINÉAIRE ENTRE LES POINTS APPARENTS SUR LE TERRAIN. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE FAIRE LOCALISER LES SERVICES PUBLICS AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.
INFO-EXCAVATION: MONTRÉAL- 514-286-9228 EXTÉRIEUR- 1-800-663-9228
8) LES LIMITES DE LOT SONT APPROXIMATIVE, DES BORNES D'ARPENTAGE DOIVENT ÊTRE MISE EN PLACE AVANT LES TRAVAUX

AVERTISSEMENT

LES DIMENSIONS ET LES LONGUEURS MONTRÉES AU PLAN SONT EN MÈTRES POUR LES CONDUITES.
SUITE À LA REPRODUCTION, L'ÉCHELLE INDIQUÉE PEUT DIFFÉRER DES DIMENSIONS SUR LE PLAN
L'ENTREPRENEUR NE PEUT DÉBUTER LES TRAVAUX SANS AVOIR EU LES PLANS IDENTIFIÉS "ÉMIS POUR CONSTRUCTION".
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LA CONCORDANCE DES DIFFÉRENTS REPÈRES ALTIMÉTRIQUE ET GÉODÉSIQUES (B.M.) AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

REV.	Description	Date
02	POUR SOUMISSION / FOR BIDDING - REV.01	01-06-22
01	POUR SOUMISSION / FOR BIDDING	27-04-22.
00	POUR COORDINATION / FOR COMMENT	28-03-22.

Consultant
GENEXCO
2031, rue Léonard-De Vinci
Suite 100
Sainte-Julie, (Qc.) J3E 1Z2
Tel: 514-316-3443
genexco.ca

Client: Agence Spatiale Canadienne / Canadian Space Agency

Dessiné par: Philippe Surprenant Tech.
Préparé par: M-A Cardinal Ing./Eng.
Vérifié par: -

Sceau: INGÉNIEUR Marc-Antoine Cardinal 5069356 QUÉBEC
2022-06-02

Projet: Gestion des eaux pluviales / Storm water management

Titre du plan: Travaux projetés / Proposed project

Localisation: 6767 Route de l'Aéroport, Saint-Hubert

Implantation utilisée

Échelle: 1:1000 | Date: 28-10-20. | Format papier: A1

Dossier: GEN21-1130 | N° de dessin: GEN21-1130-02 | 2 / 4

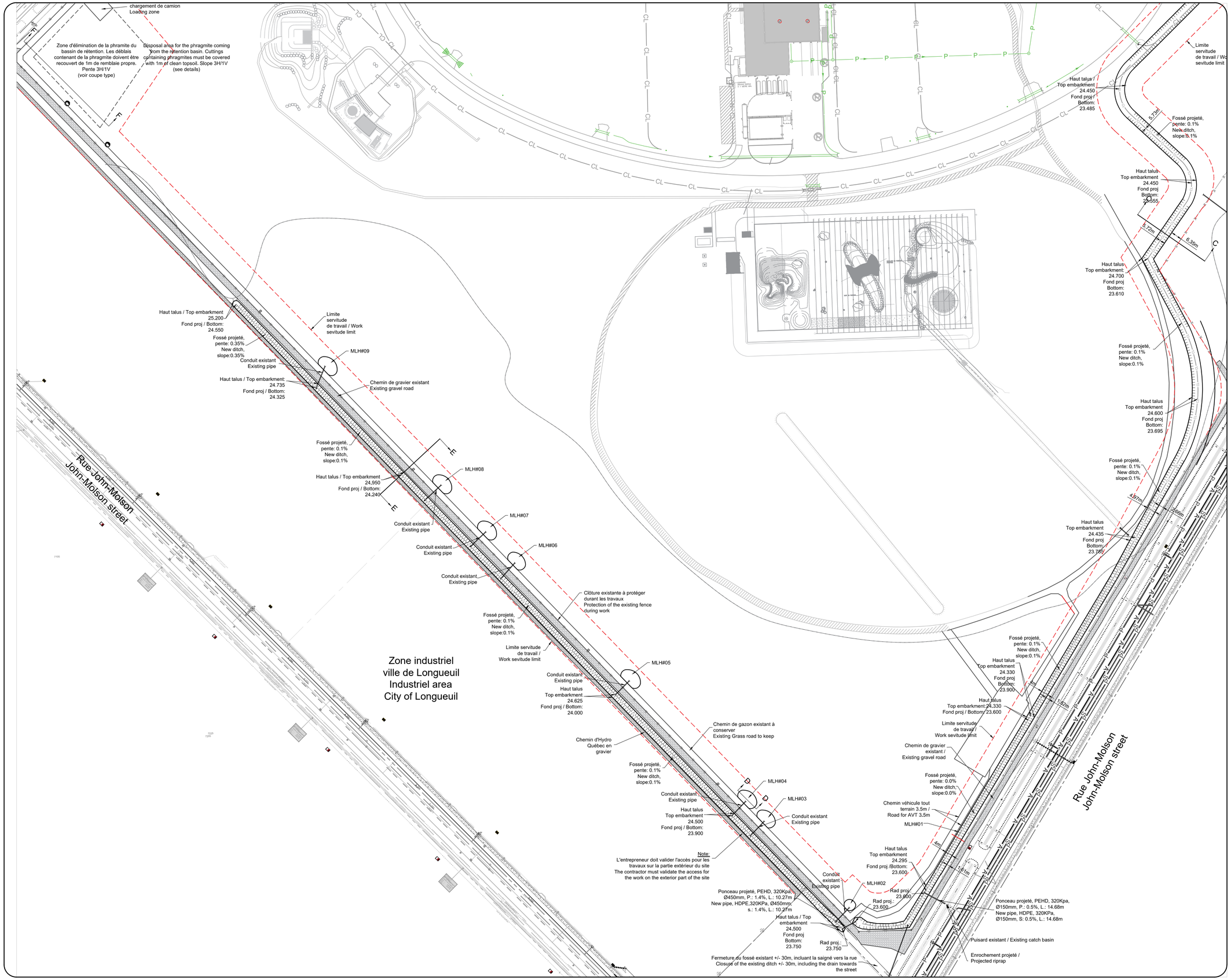

LÉGENDE

Existant		Projeté
	CLOTURE	
	BÂTIMENT	
	AQUEDUC	
	ÉGOUT PLUVIAL	
	ÉGOUT SANITAIRE	
	ÉGOUT COMBINÉ	
	COND. DE GAZ	
	COND. TÉLÉPHONIE	
	COND. H-Q	
	ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN	
	CENTRE FOSSÉ	
	HAUT DE TALUS	
	BAS DE TALUS	
	CHEMIN DE FER	
	LIMITE DE LOT	
	VANNE	
	BORNE FONTAINE	
	REGARD PLUVIAL	
	REGARD SANITAIRE	
	REGARD COMBINÉ	
	REGARD TÉLÉPHONIE	
	PUISARD	
	ENTREES DE SERVICE	
	PONCEAU	
	HAIE	
	ARBRE	
	BOUCHON	
	ENSEIGNE	
	POTEAU AVEC HAUBAN	
	POTEAU	
	POTEAU AVEC LUMINAIRE	
	LUMINAIRE	
	BORNE A. G.	
	REPÈRE ALTIMÉTRIQUE	
	FLÈCHE D'ÉCOULEMENT	
	FORAGE	
	ASPHALTE	
	BÉTON	
	GRAVIER	
	PÉRIMÈTRE MOUILLÉ	N/A

AUTRES PROFESSIONS

NOTES

1) LE DIAMÈTRE DES CONDUITES EST DONNÉ EN VALEURS NOMINALES.
2) LA POSITION ET L'ÉLÉVATION DES STRUCTURES ET SERVICES EXISTANTS QUI APPARAÎSSENT AUX PLANS PEUVENT DIFFÉRER. L'ENTREPRENEUR DOIT EN VÉRIFIER L'EXACTITUDE AU CHANTIER.
3) TOUS LES MATÉRIAUX GRANULAIRES DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES SPÉCIFIÉES DANS LES CLAUSES TECHNIQUES DU "CAHIER DES CHARGES ET DEVIS GÉNÉRAUX" DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC.
4) L'AQUEDUC EST A 2.0m SOUS LE PAVAGE MESURÉ DU DESSUS DE LA CONDUITE. DANS LE CAS OÙ CETTE COUVERTURE MINIMALE N'EST PAS RESPECTÉE, UN ISOLANT RIGIDE DE TYPE HI-40 DOIT ÊTRE INSTALLÉ.
5) L'AQUEDUC DOIT ÊTRE MUNI D'UN FIL LOCALISATEUR.
6) LES VANNES DES POTEAUX D'INCENDIE SONT INSTALLÉES À 1.0m DE LA CONDUITE PRINCIPALE.
7) L'EMPLACEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX ET DES SERVICES PUBLICS (BELL, GAZ, HYDRO-QUÉBEC, ET AUTRES) MONTRÉ AU PLAN EST APPROXIMATIF ET EST ASSUMÉ LINÉAIRE ENTRE LES POINTS APPARENTS SUR LE TERRAIN. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE FAIRE LOCALISER LES SERVICES PUBLICS AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.
INFO-EXCAVATION: MONTRÉAL- 514-286-9228 EXTÉRIEUR- 1-800-663-9228
8) LES LIMITES DE LOT SONT APPROXIMATIVE, DES BORNES D'ARPENTAGE DOIVENT ÊTRE MISE EN PLACE AVANT LES TRAVAUX

AVERTISSEMENT

LES DIMENSIONS ET LES LONGUEURS MONTRÉES AU PLAN SONT EN MÈTRES POUR LES CONDUITES.
SUITE À LA REPRODUCTION, L'ÉCHELLE INDIQUÉE PEUT DIFFÉRER DES DIMENSIONS SUR LE PLAN
L'ENTREPRENEUR NE PEUT DÉBUTER LES TRAVAUX SANS AVOIR EU LES PLANS IDENTIFIÉS "émis POUR CONSTRUCTION".
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LA CONCORDANCE DES DIFFÉRENTS REPÈRES ALTIMÉTRIQUE ET GÉODÉSIQUES (B.M.) AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

REV.	Description	Date
02	POUR SOUMISSION / FOR BIDDING - REV.01	01-06-22
01	POUR SOUMISSION /FOR BIDDING	27-04-22.
00	POUR COORDINATION / FOR COMMENT	28-03-22.

Consultant
GENEXCO
2031, rue Léonard-De Vinci
Suite 100
Sainte-Julie, (Qc.) J3E 1Z2
Tel: 514-316-3443
genexco.ca

Client: Agence Spatiale Canadienne / Canadian Space Agency

Dessiné par: Philippe Surprenant Tech.
Préparé par: M-A Cardinal Ing./ Eng.
Vérifié par: -

Sceau: INGÉNIEUR Marc-Antoine Cardinal 5069356 QUÉBEC
2022-06-02

Projet: Gestion des eaux pluviales / Storm water management

Titre du plan: Travaux projetés / Proposed project

Localisation: 6767 Route de l'Aéroport, Saint-Hubert

Implantation utilisée

Échelle: 1:1000 | Date: 28-10-20. | Format papier: A1

Dossier: GEN21-1130 | N° de dessin: GEN21-1130-02 | 3 / 4

TRANCHÉE (HORS CHAUSSÉE)
TRENCH (OFF-ROAD)

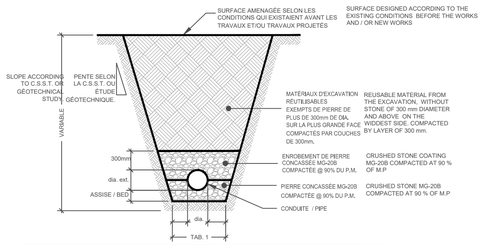

DIAMÈTRE / DIAMETER NOMINAL	EXCAVATION DANS UN MATÉRIAU AUTRE QUE LE ROC (CAS DE TRANCHÉE 2 VERT. 1 HOR.) EXCAVATION IN A METERIAL OTHER THAN ROC (TRECH CASE 2 VERT. 1 HOR.)	
	ASSISE / BED (mm) MIN.	LARGEUR DU FOND DE LA TRANCHÉE / TRENCH BUTTOM WIDTH (mm) MIN.
300 et moins / and less	150	Dext + 900
De 350 à 600	150	Dext + 900
De 750 à 1200	200	Dext + 1200
De 1350 à 1500	250	Dext + 1200
1800 et plus / and more	300	a) Dext + 1200, si la tranchée est étanconnée / if the trench is sealed b) Dext + 900, si la tranchée n'est pas étanconnée / if the trench is not sealed

TAB .1

ZONE D'ENTREPOSAGE DE NEIGE USÉE
SNOW DISPOSAL AREA

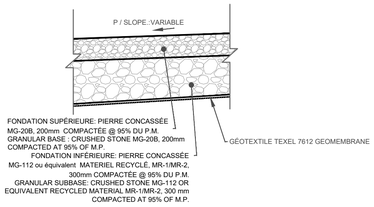

ZONE DE CHARGEMENT/CHEMIN TEMPORAIRE
LOADING ZONE / TEMPORARY ROAD

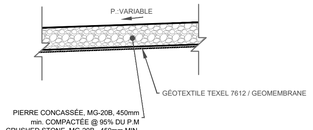

DÉTAIL TYPE DE PERRÉ DE PROTECTION
TYPICAL DETAIL RIPRAP

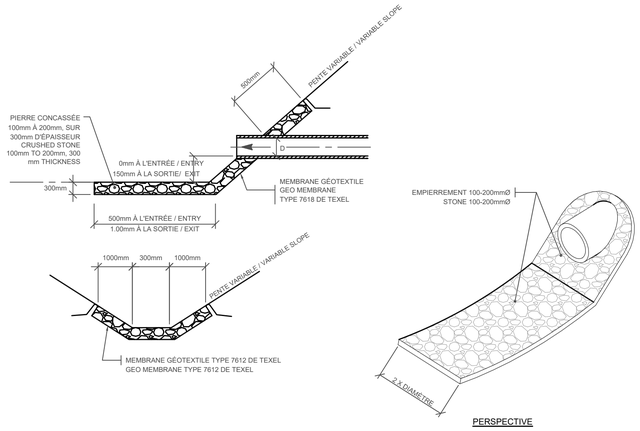

PERSPECTIVE

COUPE / SECTION A-A
Bassin existant / Existing pond

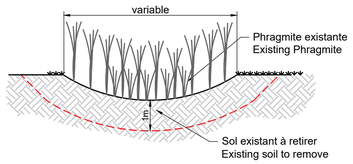

COUPE / SECTION D-D
(EXUTOIRE BASSIN DE DÉCANTATION) / (SETTLING POND OUTLET)

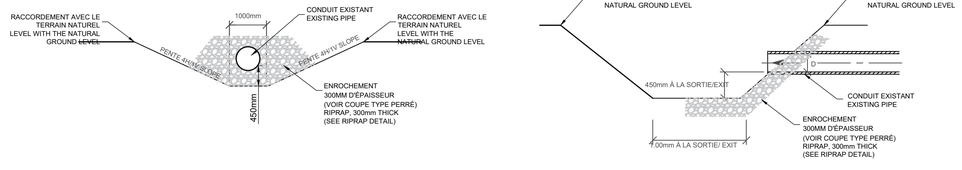

COUPE / SECTION B-B

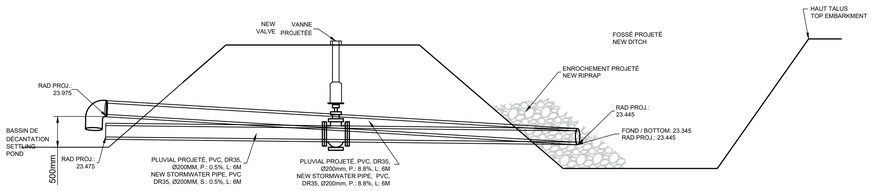

COUPE / SECTION E-E

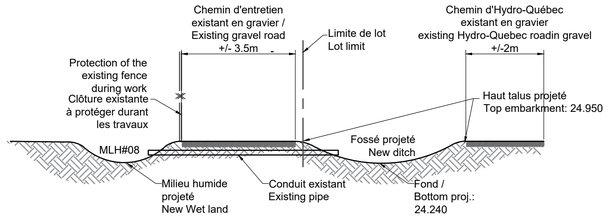

COUPE / SECTION C-C
Fossé projeté / New ditch

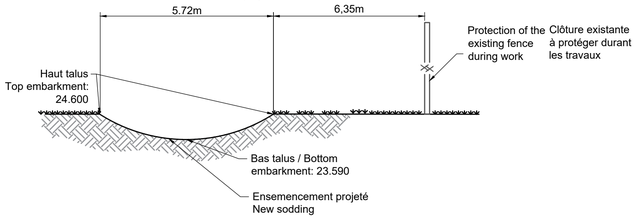

COUPE / SECTION F-F
ZONE REMBLAI PHRAGMITE / PHRAGMITE CUTTING AREA

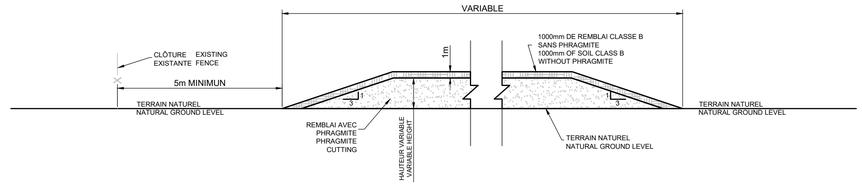

LÉGENDE

Existant		Projeté
X	CLOTURE	X
	BÂTIMENT	
A	AQUEDUC	A
P	ÉGOUT PLUVIAL	P
S	ÉGOUT SANITAIRE	S
C	ÉGOUT COMBINÉ	C
G	COND. DE GAZ	G
T	COND. TÉLÉPHONIE	T
H	COND. H-Q	H
E	ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN	E
FS	CENTRE FOSSÉ	FS
	HAUT DE TALUS	
	BAS DE TALUS	
	CHEMIN DE FER	
	LIMITE DE LOT	
	VANNE	
	BORNE FONTAINE	
	REGARD PLUVIAL	
	REGARD SANITAIRE	
	REGARD COMBINÉ	
	REGARD TÉLÉPHONIE	
	PUISARD	
	ENTREES DE SERVICE	
	PONCEAU	
	HAIE	
	ARBRE	
	BOUCHON	
	ENSEIGNE	
	POTEAU AVEC HAUBAN	
	POTEAU	
	POTEAU AVEC LUMINAIRE	
	LUMINAIRE	
	BORNE A. G.	
	REPÈRE ALTIMÉTRIQUE	
	FLÈCHE D'ÉCOULEMENT	
	FORAGE	
	ASPHALTE	
	BÉTON	
	GRAVIER	
	PÉRIMÈTRE MOUILLÉ	N/A

AUTRES PROFESSIONS

NOTES

1) LE DIAMÈTRE DES CONDUITES EST DONNÉ EN VALEURS NOMINALES.
2) LA POSITION ET L'ÉLÉVATION DES STRUCTURES ET SERVICES EXISTANTS QUI APPARAÎSSENT AUX PLANS PEUVENT DIFFÉRER. L'ENTREPRENEUR DOIT EN VÉRIFIER L'EXACTITUDE AU CHANTIER.
3) TOUS LES MATÉRIAUX GRANULAIRES DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES SPÉCIFIÉES DANS LES CLAUSES TECHNIQUES DU "CAHIER DES CHARGES ET DEVIS GÉNÉRAUX" DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC.
4) L'AQUEDUC EST A 2.0m SOUS LE PAVAGE MESURÉ DU DESSUS DE LA CONDUITE. DANS LE CAS OÙ CETTE COUVERTURE MINIMALE N'EST PAS RESPECTÉE, UN ISOLANT RIGIDE DE TYPE HI-40 DOIT ÊTRE INSTALLÉ.
5) L'AQUEDUC DOIT ÊTRE MUNI D'UN FIL LOCALISATEUR.
6) LES VANNES DES POTEAUX D'INCENDIE SONT INSTALLÉES À 1.0m DE LA CONDUITE PRINCIPALE.
7) L'EMPLACEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX ET DES SERVICES PUBLICS (BELL, GAZ, HYDRO-QUÉBEC, ET AUTRES) MONTRÉ AU PLAN EST APPROXIMATIF ET EST ASSUMÉ LINÉAIRE ENTRE LES POINTS APPARENTS SUR LE TERRAIN. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE FAIRE LOCALISER LES SERVICES PUBLICS AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.
INFO-EXCAVATION: MONTRÉAL- 514-286-9228 EXTÉRIEUR- 1-800-663-9228
8) LES LIMITES DE LOT SONT APPROXIMATIVE, DES BORNES D'ARPENTAGE DOIVENT ÊTRE MISE EN PLACE AVANT LES TRAVAUX.

AVERTISSEMENT

LES DIMENSIONS ET LES LONGUEURS MONTRÉES AU PLAN SONT EN MÈTRES POUR LES CONDUITES.
SUITE À LA REPRODUCTION, L'ÉCHELLE INDIQUÉE PEUT DIFFÉRER DES DIMENSIONS SUR LE PLAN
L'ENTREPRENEUR NE PEUT DÉBUTER LES TRAVAUX SANS AVOIR EU LES PLANS IDENTIFIÉS "ÉMIS POUR CONSTRUCTION".
L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LA CONCORDANCE DES DIFFÉRENTS REPÈRES ALTIMÉTRIQUE ET GÉODÉSIQUES (B.M.) AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

REV.	Description	Date
02	POUR SOUMISSION / FOR BIDDING - REV.01	01-06-22
01	POUR SOUMISSION / FOR BIDDING	27-04-22.
00	POUR COORDINATION / FOR COMMENT	28-03-22.

Consultant
GENEXCO
2031, rue Léonard-De Vinci
Suite 100
Sainte-Julie, (Qc.) J3E 1Z2
Tel: 514-316-3443
genexco.ca

Client: Agence Spatiale Canadienne / Canadian Space Agency

Dessiné par: Philippe Surprenant Tech.
Préparé par: M-A Cardinal Ing. / Eng.
Vérifié par: -

Sceau: INGÉNIEUR Marc-Antoine Cardinal 5069356 Québec
2022-06-02

Projet: Gestion des eaux pluviales / Storm water management
Titre du plan: Travaux projetés / Proposed project

Localisation: 6767 Route de l'Aéroport, Saint-Hubert

Implantation utilisée

Échelle: 1:1000 | Date: 28-10-20. | Format papier: A1

Dossier: GEN21-1130 | N° de dessin: GEN21-1130-02 | 4 / 4